



RÉGION ACADÉMIQUE BRETAGNE

Liberté
Égalité
Fraternité

Rectorat

Rennes, le 12 octobre 2023

Le Recteur

Délégation régionale académique aux relations
Européennes, internationales et à la coopération

à

Affaire suivie par :

Karine DELON

T 02 23 21 77 96

Mce.drareic@ac-rennes.fr

Mesdames et Messieurs
les Chefs d'établissements

96 rue d'Antrain - CS 10503
35705 RENNES Cedex 7

S/C Madame et Messieurs les Directeurs académiques des
services de l'Education nationale

Objet : séjours professionnels pour les enseignants du second degré de l'enseignement public.

Références : [B.O.E.N n°30 du 27 juillet 2023](#) portant sur les échanges et actions de formation à l'étranger pour les enseignants – candidatures pour l'année 2024-2025.

J'attire votre attention sur l'ouverture de la campagne de recrutement du programme « Séjours professionnels 2024-2025 » parue dans la note de service du BOEN n°30 du 27 juillet 2023 relative aux programmes de mobilité enseignante et intitulée « Echanges et action de formation à l'étranger pour les enseignants : calendrier de dépôt et de traitement des candidatures pour l'année 2024-2025 ».

Ce programme s'adresse aux enseignants du second degré de l'enseignement public, titulaires de leurs postes. Le séjour professionnel peut se réaliser en Allemagne, Autriche, Espagne, Irlande, Portugal et Royaume-Uni, pour une période de deux semaines consécutives (dont une semaine éventuellement sur le temps des congés scolaires).

Les enseignants intéressés doivent lire attentivement les modalités du programme des séjours professionnels (profil des candidats, dispositions financières, etc..) avant toute démarche d'inscription. Les informations détaillées sont disponibles sur le site de France Education International :

<https://www.france-education-international.fr/partir-letranger/sejours-professionnels-pour-les-enseignants-francais?langue=fr>

INSCRIPTIONS EN LIGNE

1 – Candidature pour le départ d'un professeur français dans un établissement européen

Inscription **du 17 octobre 2023 au 10 mai 2024**

Les inscriptions s'effectuent en ligne sur le site de France Education :

<https://www3.france-education-international.fr/le/sejourPro/Inscriptions/>

Après avoir imprimé et signé la version PDF de son dossier reçue par mail, le candidat la remettra à son chef d'établissement. Il pourra en garder une copie.

Le chef d'établissement y indiquera son avis, visera le document et transmettra la version originale, par voie postale, pour le **mercredi 15 mai 2024** au plus tard, au :

Secrétariat des inspecteurs de langues vivantes

92 rue d'Antrain
35705 Rennes Cedex 7

Tout dossier reçu après cette date sera considéré comme non recevable.

L'inspection de langue transmettra l'intégralité des dossiers à la DRAREIC pour avis puis envoi à FEI.

2 – Candidature pour l'accueil d'un professeur européen dans un établissement français

Inscription en ligne **du 18 octobre 2023 au 7 juin 2024**.

Les établissements désireux de recevoir un professeur européen pour une durée de 2 semaines renseigneront en ligne la partie « Accueil d'un professeur européen dans un établissement français » :

www3.france-education-international.fr/le/sejourPro/Inscriptions

Il appartient au chef d'établissement de conserver une copie du dossier et de transmettre à France Education International **avant le 14 juin 2024** la version imprimée du PDF reçu par courriel, une fois visée et signée par ses soins ainsi que les coordonnées de la personne contact de l'établissement.

Je vous remercie de bien vouloir adresser une copie du document à la DRAREIC pour information.

Le Recteur

Pour le Recteur et par délégation
Le Secrétaire Général Adjoint Emmanuel ETHIS

Vincent LARZUL